

**Maître Jean-Luc BOUCHARD** Avocat au Barreau de GRASSE  
4, rue Chabaud - 06400 CANNES - Tél : 04.97.06.58.59 - jeanlucbouchard@jlbavocats.fr

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - SUR SURENCHÈRE - EN UN LOT  
À CANNES (06150), dans un ensemble immobilier dénommé LE CANNES  
BEACH sis ZAC de la Verrerie Quartier de la Bocca, 13,15,17,19 et 21  
rue Marco Del Ponte dont l'adresse postale est 11 avenue Pierre Sémard  
cadastré section AK n°365 (0ha03c025ca) et 367 (0ha86a89ca)  
volume 1 et 2 et AK n°359 volume 3 et 4 (27a63ca)  
**UN APPARTEMENT** (lot n°1604) d'une superficie de 23,87 m<sup>2</sup> (n°630)  
au 6<sup>ème</sup> étage, 3<sup>ème</sup> porte gauche dans le couloir 2-3 en venant de la batterie  
d'ascenseurs 3. Et les 112/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG.  
**UN EMPLACEMENT DE VOITURE** (lot n°2013) au 2<sup>ème</sup> s-s (n°293)  
Et les 15/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG.**

## ADJUDICATION JEUDI 8 OCTOBRE 2026 À 9H

Devant le juge de l'exécution immobilière du tribunal judiciaire de Grasse, Palais de justice, 37 Av. Pierre Sémard 06130 Grasse  
Le ministère d'avocat est obligatoire pour enchérir

**A la requête de :** Syndicat des Copropriétaires CANNES BEACH sis à 06150 Cannes, 11 Rue Pierre Sémard représentée par son syndic en exercice la **SEML CANNES LERINS AMENAGEMENT ET HABITAT** société anonyme au capital de 4 847 879,00 € immatriculée au registre du commerce et des sociétés près le tribunal de commerce de Cannes sous le numéro 695 920 892 dont le siège est sis à 06150 Cannes La Bocca, 22 Boulevard Louis Négrin exerçant sous le nom de **LERINS HABITAT SYNDIC** sis à 06150 Cannes la Bocca, 25 Rue du Docteur Baloux prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié es qualités audit siège. Ayant pour Avocat, **Me Jean-Luc BOUCHARD**, Avocat au Barreau de Grasse y demeurant 4 Rue Chabaud 06400 Cannes.  
**Désignation du bien :** A CANNES (06150) dans un ensemble immobilier dénommé LE CANNES BEACH sis ZAC de la Verrerie Quartier de la Bocca 13,15,17,19 et 21 rue Marco Del Ponte dont l'adresse postale est 11 avenue Pierre Sémard cadastré section AK n°365 (0ha03a25ca) et 367 (0ha86a89ca) volume 1 et 2 et AK 359 volume 3 et 4 (27a63ca). Ledit immeuble a fait l'objet des publications suivantes auprès du service de publicité foncière d'ANTIBES 1 (ancien GRASSE 1) : EDD et règlement de copropriété suivant acte du 18/12/2002 publié le 28/04/2003 volume 2002 P n°11405. Modifié suivant acte du 15/04/2014 publié le 13/05/2014 volume 2014 P 3089- formalité reprise pour ordre le 18/06/2014 volume 2014 D 7124. D'un EDD volumétrique (concernant les volumes 1 et 2) suivant acte du 28/04/1989 publié le 28/06 et 23/10/1989 volume 89 P n°5700. D'un acte rectificatif suivant acte du 4/10/1989 publié le 23/10/1989 volume 89 P n°9091. D'un EDD volumétrique concernant les volumes 3 et 4 suivant acte du 2 et 6/07/1987 publié le 28/08/1987 volume 87 P n°6323. Modificatif du 13/06/2016 publié le 22/06/2016 volume 2016 P 4285. Modificatif EDD du

23/01/2019 publié le 08/02/2019 volume 2019 P 1161. D'un cahier des charges suivant acte du 11/12/1986 publié le 09/02/1987 volume 1987P n°957 (ASL). **Un appartement (lot n°1604)** d'une superficie de 23,87 m<sup>2</sup> (n°630) au 6<sup>ème</sup> étage, 3<sup>ème</sup> porte gauche dans le couloir 2-3 en venant de la batterie d'ascenseurs 3 composé d'un séjour avec cuisine, dégagement, chambre, salle de bain, toilettes et terrasse de 8,33m<sup>2</sup>. Et les 112/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG. **Un emplacement de voiture (lot n°2013)** au 2<sup>ème</sup> sous-sol (n°293). Et les 15/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG.

**Occupation :** Il résulte du procès-verbal descriptif établi par la SCP NICOLAI PROST en date du 5/12/2025 que les biens sont occupés.

**Mise à prix :**  
**19.800 €**

**Consignation pour enchérir :** il est indispensable de s'adresser à un Avocat au Barreau de Grasse et de consigner entre ses mains par chèque de banque 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €. Les chèques doivent être établis à l'ordre de M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Grasse. Pour tous renseignements, s'adresser au cabinet de Me Jean-Luc BOUCHARD. Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé le **16 décembre 2025** au greffe du juge de l'exécution immobilière du Tribunal judiciaire de Grasse sous le n° **25/00136**. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Grasse ou au cabinet de Maître Jean-Luc BOUCHARD.

**VISITES sur place par la SCP NICOLAI PROST, commissaire de justice à la Résidence de Villeneuve Loubet, 1545 RN 7  
immeuble Marina 7, 06270 Villeneuve Loubet : - le 24 septembre 2026 de 15h à 16h et le 1<sup>er</sup> octobre 2026 de 10h à 11h**